

Projet Pédagogique

2025

Les

Mascottes
Accueil de loisirs

Vallée
de l'
Homme
Communauté de Communes

75 allée du Square

24290 Aubas

☎ 09.67.40.79.72

@ r.separt@cc-vh.fr

Sommaire

1 - Présentation

2 - L'équipe d'animation

3 - Le rôle de chacun

4 - Nos objectifs pédagogiques

5 - Fonctionnement de l'ALSH

6 - Journée type détaillée

7 - Les besoins de l'enfant

8 - Projets 2025

1 - Présentation

L'ALSH « Les Mascottes » a ouvert ses portes en 2005. Il s'agit d'un **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** avec une capacité d'accueil de 47 enfants.

L'organisme gestionnaire est la *Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme*.

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 durant les *Mercredis* et vacances scolaires, de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 sur le temps périscolaire.

Ce bâtiment, bâti sur deux étages comporte deux salles d'activités, une grande salle de motricité, un bureau, des sanitaires, des vestiaires et un espace extérieur clôturé. La salle de repos et le réfectoire (bâtiments municipaux) sont mutualisés avec l'école d'Aubas. L'aménagement des locaux est adapté aux besoins des enfants en fonction de leurs âges afin qu'ils puissent s'approprier les lieux.

Nos valeurs éducatives :

Le *Projet Pédagogique* de l'ALSH « Les Mascottes » traduit l'engagement de notre équipe envers les enfants à travers les objectifs que nous nous sommes fixés et concrétise les valeurs de notre *Communauté de Communes* exprimées par le *Projet Educatif*. Considérant que notre structure est une entité inscrite dans une démarche d'éducation populaire nous nous devons d'accompagner et préparer l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société. Pour cette raison l'équipe éducative s'attache cette année à des valeurs telles que :

- La Co-éducation
- La liberté
- Le vivre ensemble
- L'équité / égalité
- Le respect

2 - L'équipe d'animation

Au quotidien notre équipe s'investit et déploie l'énergie nécessaire pour atteindre les buts fixés, en oubliant jamais que les enfants sont sur des temps de loisirs et de détente. Elle met en place des projets d'animations qui font échos au projet pédagogique ou aux demandes des enfants. Afin de s'inscrire dans une démarche de dialogue l'équipe est disponible et à l'écoute des familles afin d'instaurer une relation constructive et de confiance.

L'équipe de direction, encadre, gère, anime, évalue et coordonne le travail de l'équipe d'animation. Sur cette année 2025, elle est composée de Rosita et Kevin. Ensemble, ils veillent au respect de la réglementation, se tiennent informés des éventuelles évolutions et communiquent largement avec l'équipe éducative. Ils assurent le bon encadrement et l'évaluation des stagiaires et sont les garants du Projet Pédagogique.

Elodie, Laurence, Colette, Kathy, Chantal et Amélie, animatrices diplômées BAFA ayant chacune sa spécificité, s'efforcent d'atteindre les objectifs fixés dans un climat d'entraide et d'échanges le plus agréable possible. Cette équipe s'assure de la sécurité physique, morale et affective des enfants, les respecte, est toujours à leur écoute et les motive.

Le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs n'est possible que grâce à l'action collective des personnels dit « Technique » (agents techniques, agents d'entretien et restauration). Ils sont des membres à part entière de l'équipe éducative et interviennent parfois sur divers projets.

Durant ces vacances, nous accueillons des stagiaires (BAFA, BPJEPS, CAP, stage d'observation, ...) Il est primordial d'accueillir au mieux ces stagiaires et de mettre en place un suivi le plus individualisé possible afin de créer un environnement propice à l'apprentissage des différentes compétences nécessaires à l'animation.

3 - Le rôle de chacun

La direction

La direction est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, mais aussi de l'encadrement de l'équipe d'animation (constitution et soutien des équipes, déclarations administratives, réunions de préparation, évaluations, suivi des stagiaires, communication avec les familles, rédaction du projet pédagogique, gestion du budget, des emplois du temps, application du respect de la législation et de son évolution...).

Elle doit veiller au bon fonctionnement de l'ALSH et au bon déroulement des activités, tout en faisant respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Elle est garante de la mise en place du projet pédagogique. Elle pourra être de façon ponctuelle sur le terrain afin d'appuyer et soutenir son équipe.

Les adjoints

Ils participent à la gestion et à l'encadrement de l'équipe d'animation en collaboration avec la Directrice. Elle assure son remplacement fonctionnel lors de l'absence de cette dernière.

Ils sont les intermédiaires entre l'équipe d'animation et l'équipe de direction en assurant avec la directrice le suivi, la formation et l'évaluation des animateurs(rices) et notamment des stagiaires.

Responsables, ils suivront les consignes de la Direction, travailleront avec elle « main dans la main » afin de mettre en application avec l'équipe le Projet Pédagogique établi.

L'animation

L'équipe d'animation doit pouvoir répondre aux besoins de l'enfant en toute circonstance, elle est à son écoute et doit se montrer patiente, juste et pédagogue. Grâce à sa posture dynamique et son enthousiasme, elle accompagne, aide et motive les enfants afin qu'ils soient force de proposition. Autonomes et créatifs, les agents veillent à leurs postures et s'adaptent aux différentes tranches d'âge. L'équipe propose des activités diverses et variées en accord avec le projet pédagogique et la réglementation en vigueur. Son sens du travail lui permet de partager et évaluer ses actions.

Les Stagiaires

Ils apprennent et découvrent les métiers de l'animation, ils peuvent être déclarés comme encadrant (BAFA, BPJEPS, ...) ou seulement être en posture d'observation (stage MFR, stage découverte école, ...).

Ils participent à l'animation et à la vie quotidienne de la structure tout en étant aiguillés et accompagnés durant son stage.

La Cantinière

En partenariat avec l'équipe de direction, elle prépare des plats tout en sachant les équilibrer et choisit les produits qui serviront à leur élaboration, en contribuant à l'évolution des menus (ex. saisonnalité).

Elle applique les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Les agents techniques

Ils contribuent à l'entretien de la structure et de ses abords et répondent si nécessaire aux sollicitations de la direction.

Les intervenants extérieurs

Ils sont sollicités suivant nos besoins et projets menés, afin d'apporter aux enfants une connaissance technique plus approfondie ou une autre forme d'approche sur le thème travaillé.

Ces intervenants peuvent émaner de structures associatives (ex Les Francas), ils peuvent être également auto-entrepreneurs (sculpteurs, danseurs, sophrologues....

4 - Nos objectifs pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs Opérationnels	Moyens mis en œuvre	Critères d'évaluation
<p>1 - Favoriser l'implication et la participation de l'enfant dans la vie de la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant, dans la mesure du possible, le choix des activités et la possibilité de ne rien faire - Être à l'écoute, répondre à ses questionnements et l'associer aux prises de décision le concernant en l'incitant à être force de proposition - L'impliquer dans les tâches collectives - Laisser l'enfant expérimenter et se tromper - Permettre aux enfants en situation de handicap d'atteindre le degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant devient un acteur à part entière de ses vacances, il peut, en entente avec l'équipe d'animation, proposer des activités directement ou indirectement (boite à idées) - Les règles de vie sont construites par les enfants avec le soutien de l'équipe - Les plannings peuvent être modifiés en fonction de l'état de fatigue. - Laisser du temps libre à l'enfant en fonction de ses besoins et envies. - Les tâches collectives, la préparation de certaines activités ou les changements important concernant la vie du centre sont réalisées en concertation avec les enfants. 	<p>Dans les différents groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs enfants s'impliquent dans la réalisation d'une activité ou un projet. - Plusieurs enfants proposent régulièrement des idées d'activités avec ou sans l'intermédiaire de la boite à idées. - Des temps d'échanges et d'évaluation avec les enfants sont mis en place tous les jours - A chaque repas, un groupe d'enfants, accompagné d'un adulte, s'occupe de mettre et débarrasser les tables du réfectoire.

<p style="text-align: center;">2 - Favoriser le partage des savoirs et des compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité d'accueil et la formation de nos futurs stagiaires tout en facilitant leurs implications dans la structure - Repenser le quotidien du métier d'animateur en proposant des temps de formation interne permanents - Créer des situations permettant aux enfants de partager avec l'équipe d'animation des passions, connaissances ou savoirs extérieurs à la structure - Améliorer l'implication de l'équipe dans la vie du centre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un livret pédagogique destiné aux stagiaires, avec mise en place d'un encadrement spécifique pour les personnes découvrant le métier. Rehaussement des compétences attendues durant les stages en termes de suivi et d'animations proposées. - Mise en place une fois par mois d'animation variées menées par des animateurs de la collectivité auprès de leurs propres collègues - Proposition une fois durant l'année d'une journée de partage d'expérience avec d'autres structures de la collectivité. - Proposer aux enfants qui le souhaitent, de devenir animateurs le temps d'une séance en partageant une activité ou passion qu'ils pratiquent au quotidien. - Impliquer d'avantage les équipes d'animation dans la rédaction et le bilan des projets liés à leur métier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs stagiaires ont pu remplir et s'approprier le livret pédagogique. - L'équipe de direction et d'animation se sont impliqués davantage dans l'accueil et la formation des animateurs découvrant le métier. - L'équipe d'animation et de direction a pu se retrouver plusieurs fois dans l'année pour participer à des formations en interne. - Un moment convivial entre animateur du territoire à été organisé et vécu par plusieurs agents. - L'équipe d'animation contribue à rédiger et faire évoluer les projets du centre. - Des enfants se sont portés volontaires pour proposer des animations ou activités liés à leurs vies externes au centre.
---	---	--	---

<p>3 - Mener des actions en faveur de la parentalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repenser au quotidien l'accueil et la communication à destination des familles, expérimenter et mettre en place de nouvelles approches - Solliciter et promouvoir la participation d'intervenants extérieurs sur certains projets et activités. - Impliquer d'avantage les parents dans la vie du centre en les invitant à participer ou donner leurs avis régulièrement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de temps d'accueil ou les familles peuvent rester un moment avec leurs enfants (café du matin, goûter...) - Création d'une animation spécifique donnant lieu à un moment de parentalité. - Invitation des familles à venir goûter au centre avec leurs enfants lors d'un moment convivial le dernier jour de chaque vacance - Organisation d'une soirée conviviale en fin de vacances de type « Auberge Espagnole » avec présence de l'équipe et des familles (invitation avec inscription). Cette soirée est l'occasion de restituer et présenter sous diverses formes les moments fort des vacances - Création d'une gazette trimestrielle, interne à la structure, éditée et distribuée aux familles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs familles ont pu faire des retours et s'impliquer lors de différents évènements proposés par l'ALSH. - Les enfants et l'équipe d'animation ont été capables de créer, proposer ou vivre ensemble des projets impliquants plusieurs intervenants extérieur. - La « Gazette des Mascottes » a pu être éditée et distribuée une fois par trimestre.
---	---	--	---

5 - Fonctionnement de l'ALSH

L'ALSH « les Mascottes » accueille pour les périodes de vacances (sauf Noël), des enfants de 3 à 13 ans venant de tout milieu socioculturel, de 7h30 à 18h30, avec la possibilité d'accueil à la demi-journée avec ou sans repas.

Les enfants ont choisi les noms de leurs groupes :

- Les Pikachu pour les 3-5 ans
- Les Invincibles pour les 6-7 ans
- Les Loups Gris pour les 8-9 ans
- Les Loups Blancs pour les 9-13 ans

En accueillant des enfants d'âges différents, nous devons être vigilants sur le respect du rythme de vie de l'enfant et cela passe en outre par une organisation de la journée dans laquelle sont mis en place des temps de sieste ou de repos.

En tant qu'accueil de loisirs nous évoluons dans un lieu où l'enfant découvre la vie en collectivité. Pour le bon fonctionnement de la structure nous avons mis en place un règlement intérieur ainsi qu'une charte de vie élaborée avec les enfants afin de promouvoir le « Vivre ensemble ».

En tant qu'acteur de la coéducation, une de nos missions est d'accompagner les enfants à construire leur personnalité et à devenir de futurs citoyens. Aider les enfants à grandir passe par l'accompagnement de l'apprentissage de l'autonomie et par une forte implication dans la vie quotidienne de l'accueil en laissant les enfants être force de proposition. L'objectif étant de faire de notre structure un véritable lieu de vie « appartenant aux enfants ».

Depuis plusieurs années notre collectivité s'est engagée dans une démarche de développement durable. Pour cette raison nous proposons aux enfants de la collectivité des goûters et encas Bio tous les jours.

Grâce au label de HSEN le nettoyage des locaux est réalisé avec des produits « sain » respectueux de la santé et de l'environnement mais répondant aux normes de désinfection.

Accueil des mineurs en situation de handicap

« L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées pour lui permettre de mener une vie pleine et décente, dans la dignité, et pour parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible. »

Article 23 - Convention internationale des droits de l'enfant

« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou physiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

Article L114 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Notre structure a pour vocation d'accueillir tous les mineurs, en situation de handicap ou non, dans des espaces favorisant le « vivre ensemble » et la mixité.

Elle offre aux mineurs en situation de handicap la possibilité de se retrouver dans un environnement différent de celui de leur famille, de la structure médicale ou scolaire qui les accueille habituellement. Nos activités permettent aux enfants de se confronter à l'autre, d'apprendre à vivre en société et de se construire en tant que citoyen.

L'accompagnement de l'enfant

Afin de pouvoir disposer du maximum d'informations pour accueillir au mieux le mineur en situation de handicap, un temps de dialogue spécifique est organisé lors de la rencontre avec le mineur et sa famille. Ce moment déterminant est indispensable au bien-être du mineur et au bon déroulement de son accueil. Au cours de cet échange peuvent être abordés ses besoins spécifiques (Santé, autonomie, fonctionnement, ...), ses attentes et centres d'intérêts ainsi que les consignes à adopter face à une problématique particulière.

Les enfants en situation de handicap ayant besoin d'accompagnement pour être autonomes doivent pouvoir bénéficier des compétences d'un accompagnant. Cela ne conditionne pas leur accueil mais dans le cas où nos dispositifs d'accessibilité ne s'adaptent pas à leurs besoins particuliers nous organiserons et solliciterons au mieux les besoins d'accompagnement nécessaire.

Dans tous les cas et quelle que soit l'organisation retenue, l'accompagnement du mineur en situation de handicap demeure l'affaire de toute l'équipe en accord avec les valeurs éducatives et pédagogiques de notre ALSH.

La qualité de son accueil dépendant en grande partie du savoir-faire et de la motivation des encadrants, la CCVH s'engage à proposer régulièrement des temps de formation à ses équipes. Seul du bon sens, un regard bienveillant, une capacité d'écoute, de l'organisation et des moyens adaptés peuvent permettre la réussite d'un projet d'accueil d'enfant porteur de handicap ou non.

Temps d'évaluations et de réunions :

Ils peuvent se présenter ainsi :

- Une évaluation journalière avec les enfants (durant les vacances, mercredis)
- Des évaluations ponctuelles si besoin
- Une évaluation et un bilan en fin de vacances
- Des échanges et réunions d'informations avec les parents
- Chaque fin d'année, une évaluation et un bilan de notre projet pédagogique

6/ La Formation

Notre équipe étant composée en grande majorité d'animateurs permanents elle est amenée à se poser régulièrement des questions sur ses pratiques et des temps de formation interne peuvent être mis en place :

- Une fois par mois un animateur propose une animation, un atelier ou une formation aux autres membres de l'équipe. Cela permet de se confronter au regard des autres, tester des animations inconnues ou improbables, mais surtout cela permet d'évaluer et échanger en interne sur nos pratiques et postures d'animateur. Les métiers de l'animation sont en constantes évolution et demandent de s'adapter quotidiennement à notre public. La remise en question permanente est une des clés pour y parvenir.
- Par ailleurs, le CNFPT propose tout au long de la carrière des formations diverses et variées

6 - Journée type détaillée

Horaires	L'enfant	L'animateur – (Le directeur)
7h30 – 8h30	<p>Ouverture de la structure.</p> <p>Les parents transmettent les informations qu'ils jugent nécessaires et ceux qui le souhaitent accompagnent leurs enfants jusqu'au vestiaire, les enfants se lavent les mains, un dernier câlin du matin et les parents quittent le centre.</p> <p>De 7h30 à 8h30 les enfants sont en jeux libres, mais un pôle d'activité peut être mis en place.</p>	<p>L'animateur accueille les familles et les enfants (dehors si le temps le permet ou sinon au rez-de-chaussée) Proposition d'une boisson chaude aux parents....</p> <p>Il note toutes les informations importantes transmises par les parents ou les enfants dans le cahier de transmission.</p> <p>Il vérifie et inscrit au fur et à mesure les enfants arrivés sur le cahier de présences.</p> <p>Sur demande des enfants, ou s'il le souhaite, l'animateur peut mettre en place un pôle d'activité simple que les enfants peuvent suivre en autonomie.</p>
8h30 – 10h00	<p>Tous ceux qui le souhaitent peuvent s'installer à une table et aider à préparer le nécessaire pour prendre un encas mis à disposition jusqu'à 9h30</p> <p>Lorsque l'accueil se fait à l'intérieur, les enfants de plus de 6 ans sont invités à monter à l'étage.</p> <p>Les enfants qui le souhaitent et dans la mesure du possible, peuvent proposer des idées d'activités et/ou aider à préparer les animations de la matinée.</p>	<p>Supervise le bon déroulement du temps, organise et accompagne le temps de l'encas.</p> <p>Un deuxième animateur arrive à 8h30, ce qui permet de soulager celui qui était d'ouverture en séparant le groupe d'enfants.</p> <p>De 9h00 à 10h00 les autres animateurs prennent leurs postes et se répartissent dans leurs groupes respectifs. En accord avec l'équipe ce temps peut être utilisé pour mettre en place les activités de la matinée. Les enfants peuvent être force de proposition, l'animateur doit prendre le temps de les écouter et convenir avec eux du déroulé.</p>
10h00 – 12h00	<p>L'enfant choisit une des activités proposées à son groupe et y participe au mieux, OU choisit (lorsque c'est possible) de ne rien faire.</p>	<p>Veille au bon déroulement et à l'inclusion de chacun des enfants participant à l'activité.</p> <p>Il garde aussi un œil sur les enfants non-participants</p>

		Si l'activité s'arrête avant 12h00 l'animateur convient avec les enfants de la marche à suivre en attendant l'heure du repas.
12h - 13h30	Se lave les mains, aide à mettre le couvert et s'installe où il souhaite à table. Il participe activement au repas en aidant les animateurs dans les petites tâches (aller chercher de l'eau, du pain, ou un balai etc). Débarrasse et lave sa table.	Se lave les mains, veille à ce que chacun soit installé avant de commencer le repas. Les animateurs s'installent pour manger, mais sans défaut de surveillance et aide la cantinière ou les enfants qui en ont besoin durant toute la durée du repas.
13h30 - 14h00	Se pose pour digérer ou part en activités libres, les moins de 6 ans et ceux qui le souhaitent partent en temps calme, puis à la sieste.	Mène ce temps avec pédagogie. Permet aussi à l'équipe d'échanger et récupérer un peu. Temps de roulement pour les pauses conseillées. Attention accrue ! Pas de défaut de surveillance. (suivant l'effectif) 2 animateurs accompagnent le groupe d'enfants qui va à la sieste puis l'un d'entre eux revient une fois les derniers couchés.
14h30 - 16h00	Choisit une des activités proposées et y participe au mieux, OU choisit (lorsque c'est possible) de ne rien faire.	Veille au bon déroulement et à l'inclusion de chacun des enfants participants à l'activité. Il garde aussi un œil sur les enfants non-participants et essaye de motiver les enfants n'ayant pas participé le matin. Si l'activité s'arrête avant 16h00 l'animateur convient avec les enfants de la marche à suivre en attendant le moment du goûter.
16h - 16h45	Durant ce temps, l'enfant peut s'il le souhaite, participer à l'installation du goûter et à la distribution auprès de ses camarades, puis il s'installe pour goûter ou il le souhaite. Les derniers enfants encore endormi dans la salle de repos sont réveillés par l'animateur.	Le goûter se déroule idéalement entre 16h00 et 16h45. L'animateur distribue nourriture et boisson. Goûte avec les enfants. Se mêle à eux pour discuter et avoir un retour sur les activités de la journée. Veille à ce que chaque enfant puisse goûter et boire dans de bonnes conditions. L'animateur qui s'est occupé de la sieste accompagne les enfants qui se réveillent et à 15h45 il réveille les derniers encore au lit.
17h-18h30	En fonction de son groupe et de	Accueil des familles et échanges

	<p>ce qui est convenu avec l'équipe d'animation, l'enfant est libre d'aller et venir dans le centre en informant les animateurs de sa position. Un temps de rangement collectif est mis en place</p>	<p>avec elles, les parents peuvent utiliser ce temps pour rester avec leurs enfants au centre et les voir évoluer. L'animateur échange avec eux et leur restitue les informations importantes, il s'assure de l'identité des personnes qui viennent chercher les enfants.</p> <p>Chaque jour, l'animateur de fermeture est spécifiquement détaché pour accueillir les parents et veiller à ce qu'ils puissent trouver réponses à leurs attentes.</p> <p>Au fur et à mesure de leurs départs les enfants sont rayés du cahier de présence</p> <p>L'animateur qui débauche s'assure avant de partir que les taux d'encadrements sont respectés, sinon en accord avec l'équipe il reste plus longtemps jusqu'à ce qu'il puisse partir sans laisser ses collègues en difficulté. (Bon sens)</p>
18h30		<p>Si nécessaire, sur demande d'un animateur ou de la direction un temps de réunion peut être positionné sur ce créneaux horaires. (Evaluation, points précis, etc ...)</p>

8 - Projets

Des projets suivent leur cours et de nouveaux naissent

Noms des projets	Détails	Périodes
Ramène ta fraise	Entretien du jardin des Mascottes, initiation au jardinage et découvertes des plantes locales.	Toute l'année
La Gazette des Mascottes	Journal d'information relatif à la vie des Mascottes. Réfléchi et fabriqué par les enfants.	Toute l'année
Les rencontres inter-centre d'Elo	Rencontre avec les autres centres de la collectivité sous forme de jeu ou de sport compétitif.	Toute l'année
Spectacles et ateliers divers	Proposition de spectacles divers et variés autour de différents thèmes culturels.	Toute l'année
Ateliers sur la prévention	Ateliers sur la prévention, (adaptés aux enfants) proposant des échanges et des réflexions sur des thèmes tel que le harcèlement, le consentement ou les addictions...	Toute l'année
Les Mascottes font leurs Cinéma	Réalisation d'un film de A à Z avec les enfants.	Toute l'année, avec projection au cinéma « le Vox » de Montignac en finalité fin 2025

(N'hésitez pas à questionner l'équipe d'animation pour plus de précisions sur nos différents projets).

L'accueil de loisirs « Les Mascottes » reste un lieu de convivialité, de rencontres, de loisirs et d'éducation. Par ce projet pédagogique, nous souhaitons montrer au plus grand nombre ce que nous faisons et ce que nous défendons.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour poser des questions, vous intéresser à nos objectifs, et à leurs mises en application. Il vous est aussi possible de proposer des idées, de nouvelles actions, expériences ou projets !

Nous sommes à votre écoute !

Pour nous suivre : www.cc-valleedelhomme.fr